

**PROCES VERBAL COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES
DE L'ARVAN ET DES VILLARDS**

du 3 avril 2023 à 17H30

Espace Louis Armand à St-Jean-de-Maurienne

Présents :

PERNET Florian, DIDIER Jean, COVAREL Bernard, DAVID Eric, SOL Sébastien, MICHEL Serge, FONTAINE Patrice, DUPENLOUP Jacqueline, BORDAS Annie, Colette CHARVIN, PICTON Marc, BLANGY Jean-Marc, DOMPNIER Pascal, GRAND Solange, Guy DIDIER.

Excusés : BLANC-COQUANT Roger, WYNS Bernard ayant donné procuration à Jacqueline DUPENLOUP, ROLLET Philippe, COSTA Françoise, PICOT Anne-Marie ayant donné procuration à Serge MICHEL, Pierre-Yves BONNIVARD ayant donné procuration à Patrice FONTAINE.

Egalement présent : Emilie TAVERNIER

Secrétaire de séance : Emilie TAVERNIER **Date de convocation :** 21 mars 2023

Conseillers en exercice : 21 Présents : 15 Votants : 18

Le Président, a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

Approbation du compte-rendu du 27 février 2023

1. Point d'étape suite à la réunion de travail du 14/03/2023
2. Utilisation de la marque « Pays des Aiguilles d'Arves »
3. Tableau des effectifs
4. Compte de gestion 2022
5. Compte administratif 2022
6. Affectation de résultat
7. Budget Primitif 2023

Points d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards :

- Hébergement
- Espace Valléen
- Activités Pleine Nature

Questions diverses

Approbation du compte-rendu du 27 février 2023

Aucune remarque.

1. Point d'étape suite à la réunion de travail du 14/03/2023

Le contexte et les pistes de travail ont été présenté par AGATE/ COME2C. Des questionnements se sont portés sur le périmètre à élargir de l'Espace Valléen. Le cabinet va dresser la liste des compétences sur le territoire (SIVAV, 4C, 3CMA). La réunion s'est tenue en l'absence de la 3CMA pour des raisons professionnelles et personnelles. La prochaine réunion du groupe de travail vendredi 5 mai 14h dans les locaux de la 4C, en présence des trois intercommunalités. Une autre réunion pourrait être

programmée avec l'ensemble des conseils municipaux du territoire et des intercommunalités afin de présenter le programme espace valléen.

Il est fait état du cas de la commune Montricher-Albanne qui n'est couvert par aucun Espace valléen, quand bien même elle souhaiterait en intégrer un.

Le Comité Syndical prend acte de ce point d'information.

2. Utilisation de la marques « Pays des Aiguilles d'Arves

Le périmètre concerné par l'utilisation de la marque reste à définir et doit se faire en concertation avec les 2 dépositaires potentiels de la marque (SIVAV et Montagnicimes). Ce périmètre pourrait être :

- territoire du SIVAV
- SIVAV + 3CMA
- territoire de l'Espace Valléen élargi

Les activités concernées par la marque sont également à définir : trail, VTT, course d'orientation... ? Pour exemple les panneaux de départ trail.

L'utilisation de la marque était jusqu'à présent coordonnée par la structure porteuse de l'espace valléen (SIVAV). Or le fait que le SIVAV ne dispose que d'une partie de la marque remet cette gouvernance en question. De plus, le SIVAV n'a pas de la compétence communication.

Le comité syndical se prononce favorablement sur l'emploi de la marque sur le territoire du SIVAV, sur les différents supports de promotion et plus particulièrement pour les activités de pleine nature, comme le trail. Pour ce dernier figurera sur les panneaux de départ la mention Pays des Aiguilles d'Arves accolée au nom de la commune/ office du tourisme. L'utilisation de la marque doit faire l'objet d'un conventionnement avec nos partenaires acteurs de la promotion touristique. Pour compléter le dispositif, il conviendrait de déposer la marque dans la classe des produits publicitaires.

3. Tableau des effectifs

INTITULE DU POSTE	FILIERE	CATEGORIE	STATUT	QUOTITE DU POSTE	OBSERVATION
Attaché principal	Administrative	A	Titulaire	Temps Complet	Vacant
Attaché	Administrative	A	Titulaire	Temps Complet	Pourvu
Chargé de mission	Administrative	B	Contractuel	Temps Complet	CDD jusqu'au 2 février 2024
Chargée de mission Rédacteur	Administrative	B	Contractuel	Temps Complet	CDD jusqu'au 15 septembre 2023
Chargé de mission Rédacteur	Administrative	B	Contractuel	Temps Complet	CDD jusqu'au 11 octobre 2023
Adjoint administratif principal de 2ème classe	Administrative	C	Titulaire	Temps Complet	Disponibilité jusqu'au 1 ^{er} décembre 2025
Adjoint administratif	Administrative	C	Titulaire	Temps Complet	Vacant
Adjoint administratif à temps non complet	Administrative	C	Titulaire	Temps Partiel	Exercice activité accessoire

Les délégués soulignent la qualité du travail des chargés de mission. Il est fait mention que le SIVAV doit donner plus de visibilité aux agents concernant le renouvellement de leur contrat. Un point d'étape sera fait avec les agents dont le contrat arrive à terme après l'été. Afin de soutenir le chargé de mission et avant la désignation d'un vice-président à l'espace valléen, Serge MICHEL assurera l'intérim.

Décision : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la délibération et le document présentés.

4. Compte de gestion

Le compte de gestion est présenté, il fait état pour l'année 2022 de :

	Réalisés	Réalisés	Etat de clôture 2022
FONCTIONNEMENT	595 287,28	562 704,62	- 32 582,66
INVESTISSEMENT	55 826,21	131 862,85	+ 73 036,64

Le Comité Syndical approuve cette délibération à dix-sept voix pour et une abstention.

5. Compte administratif

Le vote du compte administratif est reporté à la prochaine séance, la majorité des élus du comité syndical (douze sur dix-sept votants- sans le Président du SIVAV) souhaitent avoir des compléments d'information sur les modalités de paiement du Tour de l'Avenir pour son édition 2022.

Règlementairement le vote du compte administratif devra avoir lieu avant le 30 juin 2023.

6. Affectation de résultat

En l'absence du vote du compte administratif, l'affectation de résultat ne peut se faire, le vote est reporté à la prochaine séance, et fera l'objet d'un budget supplémentaire.

7. Budget Primitif 2023

Présentation des articles du budget en section de fonctionnement : dépenses/ recettes et en section d'investissement : dépenses/ recettes.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	573 841.40	573 841.40
INVESTISSEMENT	171 500	171 500
TOTAL	745 341.40	745 341.40

Le point du Tour de l'Avenir est abordé, celui-ci a été financé à hauteur de 66 000 € pour l'année 2022. Cette somme correspond au montant inscrit dans les conventions (cf pièces jointes à la convocation du 5/05/2023). Des éclairages devront être apportés pour que les élus puissent voter le compte administratif avec l'ensemble des informations.

Un questionnaire porte sur la propriété des fonds de carte MOGOMA, le SIVAV peut-il être autonome dans sa gestion cartographique ? Après renseignements pris auprès des chargés de mission, nous n'avons pas de fond vierge, nous pourrions faire nous-même, cependant il s'agira de reprendre l'ensemble des tracés. L'équipe approfondi le sujet.

Sur la partie subvention aux associations il est décidé d'allouer une enveloppe globale de 15000€, la délibération spécifique interviendra dans un second temps, notamment sur la problématique de soutenir ou non des évènements cyclo. Une règle doit être définie pour les attributions malgré la présence d'un règlement intérieur fixant déjà les critères d'attribution.

Sur la partie augmentation des indemnités des élus, il est décidé de les faire évoluer de 25%.

Une comparaison de notre contrat GROUPAMA/ SMACL pourrait être réalisée, des pistes d'économies peuvent exister.

Le Comité Syndical approuve cette délibération à quinze voix pour, deux abstentions et un contre.

8. Point d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards

8.1. Actualités Hébergement

ALLIANCE RESEAU – COMMERCIALISATION

Réunion d'information/ formation début juin. Est ici travaillé le réseau entre les différents offices de tourisme et le SIVAV et les mises à jour nécessaires au développement de l'outil.

MISE A JOUR DU DICO DU PROPRIO

Des éléments ont été mis à jour dans le dico du proprio (déclaration d'activité, montant plafond pour les loueurs en meublé non-professionnel...) + fautes d'orthographe

→ Réimpression d'une petite quantité avant refonte complète. *(Prestataire pas encore choisi)*

BROCHURES DE PROMOTION DU CLASSEMENT

Prochainement : lancement des impressions.

STRATEGIE COMMERCIALE

Étapes de la rédaction :

- 1 - Recherche de documentation (étude territoriale + articles); ✓
- 2 - Analyse des documents ; ✓
- 3 - Rédaction d'un état des lieux de l'existant en lien avec les partenaires ;
- 4 - Établir les enjeux, problématiques et les objectifs ;
- 5 - Rédaction de préconisations.

8.2. Actualités Espace Valléen

FAVORISER LA COHERENCE TERRITORIALE

Pour les projets intersectoriels (ex : Trail, VTT, Cyclo), les partenaires financiers insistent sur la nécessité de développer les projets à l'échelle du périmètre et de communiquer sous une identité commune.

Pour les projets à échelle locale (ex : Zone de Loisirs, Espace ludique), les partenaires financiers insistent sur la nécessité de répondre à une offre différenciante qui complète celle du territoire (« éviter le copié-collé »).

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Envisager une seule demande de subvention globale par projet pour respecter une stratégie sur plusieurs années (2023 à 2027).

PRIORISER

Les moyens financiers étant limités, il faut prioriser les projets du plan d'action.

ANIMER

Poursuite de l'animation du réseau. N'hésitez pas à contacter le chargé de mission si un projet peut être éligible au plan d'action (voir précédent Comité de pilotage).

PROCHAINES ETAPES

- Animation Espace Valléen

Échanger avec les communes pour convenir d'une date de présentation du dispositif en conseil municipal. Réflexion sur le développement du site internet

- VTT

Échanger avec les référents VTT sur les communes et réalisation d'un état des lieux

Définir une date pour un comité Cyclo/VTT (Mai 2023 ?)

- Camp de base des Villards

Réunion conciliation des usages

8.3. Actualités Activités de Pleine Nature

TRAIL

- Réunion technique 8 mars 2023 :

Volonté de créer un espace trail commun SIVAV + 3CMA : 35 parcours

Proposition d'utiliser la marque « Pays des Aiguilles d'Arves » pour l'activité trail

Volonté de créer une communication commune sur le trail : portail web

Volonté d'avoir un portail web commun à toutes les activités outdoor

- Prochaines étapes

Commande des panneaux de départ

Pose du balisage

TOUR DU PAYS DES AIGUILLES D'ARVES

<https://www.tourdupaysdesaiguillesdarves.fr/>

- Bilan Salon du randonneur

Grand intérêt pour l'itinérance en autonomie

Intérêt pour l'itinérance courte : boucle de 4 jours

Perspectives tours encadrés 2023 :

2 départs boucles 5 jours sûrs (Valloire + Saint-Jean-d'Arves)

1 départ potentiel pour 5 jours depuis Saint-Jean-d'Arves

- Prochaines étapes

Réunion technique sur le balisage (avril)

Réunion de validation de la convention et du balisage (mi-mai)

Pose du balisage (début juillet)

Le prochain comité syndical est fixé le 5 mai 2023 à 17h.
Sans autres remarques, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Président
Bernard COVAREL

